

Mbaiz

ARTICLE 1ER :

Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1984 les professeurs du Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo dont les noms suivent : ACC Néant

AU 2^e ECHELON

- ZANZALA Ange I/C du 1.11.1984 en service à Brazzaville
- MIZELE née MANTISS Jeanne Marie Madeleine I/C DU 23.11.1984 en service au Kcuilou

AU 4^e ECHELON

- EKOTI Benjamin I/C du 20.10.1984, en service à Mossaka

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.

Brazzaville, le 12 FÉVRIER 1986

par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction publique
que et de la Prévoyance Sociale

[Signature]
Bernard OUMBO MTSI NAM

[Signature]
Ange Edouard INUNGUI

MILITATIONS :

- DGFI/DGECI.....	2
- MESS/CAB	2
- D.G.B.	2
- D.F.M.	2
- B/SCILDE	2
- B/COUNIER	5
- DIAM.....	5
- TRESOR	2
- D.G.I.S	2
- FETRASSIC	2
- JCNIC	2
- DRÉS	3
- DOSSIERS DIAM.....	3
- DOSSIERS DGFI	3
- INTERESSIS	3
- EST/DGFP.....	2